

# LE FONDS COMMUN DE PLACEMENT INSERTION EMPLOIS (FCP IE)

## APPORT EN QUASI FONDS PROPRES

### QUEL EST SON OBJECTIF ?

Les interventions du FCP IE ont pour objectif de renforcer les capitaux permanents des structures bénéficiaires.

L'apport est destiné à financer les investissements et/ou le besoin en fonds de roulement liés à la création ou au développement de l'entreprise, à l'exception de tout frais de fonctionnement et/ou couverture de pertes d'exploitation passées ou futures.

### QUI PEUT EN BENEFCIER ?

Toute entreprise solidaire (société commerciale ou association) en création ou développement, qui crée ou consolide des emplois :

- Structure d'insertion par l'activité économique
- Entreprise de travail adapté
- Association d'utilité sociale porteuse d'activité économique et d'emplois
- Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE)
- Entreprise reprise par ses salariés, notamment sous forme de SCOP si des emplois sont sauvegardés

### QUELLE EST LA PROCEDURE ?

- **Dépôt d'une demande** auprès d'Haute-Normandie Active
- **Expertise et accompagnement financier** par le Fonds Territorial
- **Décision** par un comité d'engagement
- **Mise en place du financement et du suivi** de l'entreprise bénéficiaire



Le FCP IE détient le label **FINANSOL**, label qui garantit aux épargnants *solidarité et transparence*

### QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ?

Le FCP IE intervient dans des entreprises dont les fonds propres sont positifs.

#### Montant

**5 000 € minimum et 1 500 000 € maximum**

Le FCP IE intervient dans la limite de 50% du montant global des fonds propres (avant intervention).

#### Durée et remboursement

**5 ans maximum (7 ans dans certains cas).**

Le remboursement s'effectue en une seule fois (intérêts compris).

#### Taux de rémunération

**2% par an**

#### Forme juridique

**Billet à ordre** émis par l'entreprise bénéficiaire

#### Financements complémentaires

L'intervention du FCP Insertion Emplois doit favoriser la mobilisation d'autres financements.

Pour un financement complémentaire, peuvent notamment être mobilisés : la Société d'Investissement France Active, et/ou un prêt bancaire pouvant être garanti par France Active Garantie.

### VOTRE INTERLOCUTEUR



**HAUTE-NORMANDIE ACTIVE**  
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

Immeuble Montmorency 1, 6<sup>ème</sup> étage

15 Place de la Verrerie - 76100 Rouen

Tél. 02 32 10 65 53 - Fax 02 32 10 67 54

E-mail: [hnaactive@wanadoo.fr](mailto:hnaactive@wanadoo.fr)

[www.hautenormandieactive.org](http://www.hautenormandieactive.org)

**Le Fonds Commun de Placement Insertion Emplois est à la fois socialement responsable et solidaire. 10% des fonds collectés sont investis dans des titres non cotés.**

France Active oriente ces 10% vers des sociétés ou associations qui créent des emplois, notamment pour des personnes en situation de précarité économique et sociale.



**FRANCE ACTIVE**



**NATIXIS**  
ASSET MANAGEMENT